

## Formation guide composteur IUT de Tours

### 1ere session : 1,5 journée

#### **Module GC11 : Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine :**

- a : Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
- b : Qualifier les différents biodéchets domestiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets à éviter...)
- c : Identifier les solutions possibles (prévention, compostage, autres formes de valorisation) et la complémentarité entre ces solutions
- d : Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin (tonte mulching, paillage...)
- e : Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques)
- f : Etudier l'utilisation du compost
- g : Analyser les différentes pratiques de prévention et de gestion des biodéchets

#### **Module GC22 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...)**

- a : Identifier les enjeux de son territoire
- b : Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique
- c : Organiser le lancement d'un site/constituer une équipe de bénévoles...
- d : Définir le type d'opérations envisageables sur son territoire

Une partie de la formation sera réalisée sur le terrain (agglomération tourangelle et éventuellement poitevine)

### Session 2 : 1 journée : à prévoir au moins un mois après la session1

#### **Module GC12 : Informer les différents publics**

- a : Définir les principes de la communication
- b : Identifier les préjugés du public, les socio-types
- c : Adapter son discours en fonction du public

#### **Module GC13\* : Définir le rôle et les missions du guide-composteur**

- a : Analyser des pratiques de compostage de proximité (aspects techniques du compostage, partage de pratiques, actions)
- b : Identifier la fonction et la place du guide-composteur : enjeux, rôle, activités-clés, articulation avec les autres acteurs dans l'organisation, différences entre bénévoles et salariés, charte...
- c : Définir et lister des actions envisageables sur son territoire
- d : Collaborer avec sa collectivité

Tarif pour les 2,5 journées de formation : de 125 € (particuliers) à 425 € (pros).